

Les Scientologues sont-ils libres de rejoindre puis de quitter l'Eglise à volonté ?

Un scientologue est libre de participer aussi activement qu'il le souhaite aux services de l'Eglise.

Les scientologues non-pratiquants peuvent reprendre les services à tout moment. Si quelqu'un décide de ne plus faire partie de l'Eglise, il est libre de partir.

Aux yeux des sociologues spécialistes des nouveaux mouvements religieux, les personnes en recherche spirituelle se trouvent face à une « offre de croyances » et n'hésitent pas à entrer dans un mouvement puis à le quitter après quelque temps si elles ne sont pas satisfaites. La Scientologie ne fait pas exception.